

**Termes de référence
Evaluation Finale et Prospective du projet**

Agroécologie pour la souveraineté alimentaire et l'adaptation aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest (PASAAO-Phase 2)

1. Présentation de L'ONG

Terre & Humanisme (T&H) a pour vocation la diffusion de l'agroécologie, au Nord comme au Sud, pour contribuer à :

- ✓ la souveraineté alimentaire et la santé ;
- ✓ la préservation des ressources naturelles et de l'environnement ;
- ✓ l'amélioration des conditions de vie et l'autonomie des communautés.

En France, elle propose au grand public une large gamme de formations et de stages autour de l'agroécologie pratique et de l'alimentation. Elle développe actuellement des partenariats avec d'autres structures (associations de diffusion de l'agroécologie, associations d'aide sociale, réseaux...), ainsi qu'avec des organisations professionnelles agricoles ou des organismes de recherche scientifique pour soutenir la diffusion de l'agroécologie, en milieu paysan mais aussi auprès de différents publics (porteurs de projet publics et privés, jeunes, personnes vulnérables, etc.).

Depuis 25 ans, T&H est porteur d'initiatives de développement rural basées sur une démarche agroécologique. A travers ses programmes de Solidarité internationale, elle soutient des acteurs associatifs locaux engagés dans la diffusion de l'agroécologie en milieu paysan en Afrique de l'Ouest (Mali, Burkina Faso, Togo, Bénin) et sur le pourtour méditerranéen (Maroc, Algérie, Tunisie, Liban, Egypte, Palestine). T&H se positionne à l'international comme un catalyseur de transition, en soutenant des initiatives locales par :

- ✓ La formation d'animateurs et de formateurs agroécologistes endogènes, constituant un vivier de compétences locales en capacités de transmettre l'agroécologie ;
- ✓ L'appui à l'émergence de fermes-écoles, sites d'expérimentation, de démonstration et de formation ;
- ✓ L'appui à des programmes de formation et suivi-accompagnement d'acteurs paysans en transition vers l'agroécologie ;
- ✓ Le soutien à des initiatives de commercialisation et certification participatives ;
- ✓ L'appui à des actions de sensibilisation et plaidoyer pour différents publics (jeunes, société civile, politiques) ;
- ✓ Le renforcement des capacités techniques, méthodologiques et financières d'acteurs locaux engagés pour la diffusion de l'agroécologie dans leurs territoires ;
- ✓ La mise en réseau de ces acteurs locaux, favorisant les échanges et la capitalisation d'expérience, la promotion des initiatives réussies et le plaidoyer.

Dans le cadre de partenariats inscrits dans la durée, T&H apporte à long terme un appui institutionnel, méthodologique et technique, un soutien financier, et un accompagnement pour le renforcement des capacités et de l'autonomie de chacun de ses partenaires.

2. Contexte

L'Afrique de l'Ouest, et plus précisément, la zone sahélienne, est confrontée à une forte augmentation de l'insécurité alimentaire. Face à la désertification, à l'érosion des sols, et à l'aridification du climat, l'agroécologie est un levier de résilience du Mali au Togo en passant par le Burkina Faso, pour assurer la souveraineté alimentaire, la préservation des patrimoines naturels et nourriciers, la redynamisation de l'économie locale et l'autonomie des populations.

Le PASAAO I, (2017-2020) a relevé le défi de la professionnalisation et de la mise en réseau d'organisations locales pionnières de la transition paysanne vers l'agroécologie (3 au Burkina Faso), 2 au Mali, une au Togo). En 3 ans, les équipes locales partenaires du Burkina ont été consolidées, réorganisées et renforcées par de nouvelles compétences. Elles se sont professionnalisées pour la gestion de leurs activités et de leurs financements (création de postes, planification pluriannuelle), qu'elles ont su diversifier. Elles ont amélioré leurs stratégies, leurs méthodologies (ingénierie de formation, posture de suivi-accompagnement) et leurs outils au service de leurs activités traditionnelles de diffusion de l'agroécologie en milieu paysan. Les activités de T&H et ses partenaires au Burkina Faso ont permis de former 121 animateurs endogènes en agroécologie depuis une dizaine d'années d'intervention : parmi eux, 30 nouveaux animateurs et animatrices ont été formés durant le PASAAO I, et plus de 70 ont été suivis et accompagnés par T&H et ses partenaires dans leur montée en compétences, et appuyés dans leurs activités de diffusion de l'agroécologie en milieu paysan (visites de suivi, appui conseil, participation à des rencontres annuelles, ...). 22 sites parmi les fermes paysannes des animateurs ont été renforcés pour devenir des fermes paysannes de référence en agroécologie. Ensemble, ils constituent un double réseau de personnes ressources et de sites de référence qui maillent le territoire d'intervention, pour déployer la transmission auprès des acteurs paysans. En 3 ans, quelques 50 organisations paysannes (OP) villageoises et groupements de base, représentant plus de 1 500 productrices et producteurs, ont été sensibilisés à la démarche agroécologique globale, et accompagnés dans l'appropriation des pratiques agroécologiques. La transition agroécologique de systèmes de productions alimentaires des OP accompagnées se traduit progressivement sur le terrain par la diversification et l'amélioration de l'alimentation des familles, l'intensification durable des productions diversifiées, l'amélioration des revenus des familles paysannes et l'apparition de produits de qualité certifiés sur les marchés locaux, au sein de circuits courts innovants.

L'évaluation de ces acquis positifs, mais encore très dépendants de soutien méthodologique et financier, ont légitimé la conception d'une seconde phase de projet, qui intègre les enseignements de la phase I. Ces premiers succès de la phase I ont justifié la poursuite de l'accompagnement de cette dynamique de transition agroécologique endogène, visant son autonomisation progressive, et son extension à de nouvelles OP. L'expérience des premières filières agroécologiques labellisées doit être consolidée et élargie, et les initiatives de circuits-courts multipliées. Le PASAAO II visait donc à intensifier les leviers clefs pour le renforcement de capacités, l'autonomisation et la multiplication des acteurs locaux de la transition agroécologique. Cette deuxième phase implique un changement de posture d'accompagnement de T&H vers un soutien à la structuration et à l'autonomisation des réseaux d'acteurs locaux, aux échelons nationaux et sous-régionaux.

3. Présentation du projet PASAAO-Phase 2

La deuxième phase du PASAAO a pris effet en mars 2020 pour 3 années. Elle poursuit et renforce les actions conduites au Burkina Faso, développe celles portées au Mali et Togo et inclus 2 nouveaux partenaires du Togo et du Bénin ; amenant le nombre de partenariats ouest-africains à 7.

Nom du projet	PASAAO II Agroécologie pour la souveraineté alimentaire et l'adaptation aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest – Phase II
Lieu d'intervention	Burkina Faso (actions terrain), Mali, Togo (capitalisation, diffusion)
Principaux partenaires du projet	Partenaires locaux Burkina Faso : AIDMR, Béo Nééré, APAD, RBIA Partenaires sous-régionaux : AREJ, RéNAAT, UAVES, RSIA, ORAD (action transversale)
<p>Objectif global : Densification et renforcement du tissu d'acteurs et de réseaux engagés pour le déploiement de l'agroécologie à l'échelle nationale burkinabè et sous-régionale (Burkina, Mali, Togo). Ce projet contribue ainsi à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ améliorer la résilience aux changements climatiques, aux crises économiques et aux variations de prix alimentaires, améliorer la souveraineté alimentaire et la santé des populations, notamment des femmes et des jeunes ; ✓ atténuer les impacts et faciliter l'adaptation aux changements climatiques par la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, et la lutte contre la désertification ; ✓ améliorer les conditions de vie et l'autonomie des communautés paysannes ; ✓ dynamiser et valoriser des économies rurales pérennes. <p>Indicateur(s) d'impact du projet : 1 : Souveraineté alimentaire des ménages ruraux, reflétée par le Score de Diversification Alimentaire des Ménages (SDAM), et le Score de Diversité Alimentaire Produite Localement (SDAPL) 2 : Reconnaissance des réseaux d'acteurs de la transition agroécologique par les acteurs publics et institutionnels locaux</p> <p>Objectif(s) spécifique(s) : OS I - Renforcer les dynamiques endogènes de diffusion de l'agroécologie, d'innovation et d'expérimentation en milieu paysan à l'échelle sous-régionale OS II - Appuyer la production et la valorisation équitable des productions agroécologiques paysannes sur les marchés locaux au Burkina Faso OS III - Accompagner la montée en puissance et l'autonomisation des réseaux d'acteurs endogènes de l'agroécologie paysanne à l'échelle sous-régionale</p> <p>Résultats attendus et activités par objectif spécifique : <u>RI.1 - Les acteurs engagés pour la transition agroécologique se renforcent et se multiplient à l'échelle de la sous-région</u> <i>AI.1.1 - Formation et appui à la montée en compétences des formateurs en agroécologie à l'échelle sous-régionale</i> <i>AI.1.2 - Formation et appui à la montée en compétences d'animateurs endogènes en agroécologie aux échelles nationales</i> <i>AI.1.3 - Renforcement et autonomisation des fermes-écoles des partenaires au Burkina Faso, développement et pérennisation d'ateliers de production</i> <i>AI.1.4 - Création et développement de nouvelles fermes</i> <u>RI.2 - Les acteurs engagés dans une transition agroécologique contribuent à la recherche-action et à l'évaluation des impacts de l'agroécologie à l'échelle sous régionale</u> AI.2 – Expérimentation d'innovations paysannes et évaluation des impacts de l'agroécologie au sein des fermes-écoles et fermes de référence <u>RII.1 - Des semences adaptées à l'agroécologie paysanne familiale sont disponibles et accessibles aux producteurs.trice.s</u> A II.1.1 – Développement de filières « semences agroécologiques » : multiplication, stockage, conditionnement et distribution par le réseau de producteurs semenciers</p>	

<u>RII.2 - Des filières agroécologiques se structurent et se pérennisent</u>		
AII.2.1 – Formation, accompagnement et appui à la structuration des groupements de producteurs (OP) engagés dans les filières agroécologiques		
AII.2.2 - Appui aux OP pour l'accès aux ressources et facteurs de production		
AII.2.3 - Développement de circuits courts de commercialisation et de points de vente paysans		
AII.2.4 - Facilitation de l'accès à la certification : appui à la certification des producteurs et à la concertation des acteurs autour des Systèmes de Garantie Participatifs (SPG)		
AII.2.5 - Sensibilisation et plaidoyer auprès de la société civile et des services publics		
<u>RIII.1 - Les réseaux nationaux se dynamisent, capitalisent, portent des actions communes et participent au déploiement du réseau sous régional</u>		
AIII.1.1 - Appui à la structuration et à l'animation de réseaux nationaux		
AIII.1.2 Plateformes nationales d'échange et de capitalisation d'expériences entre animateurs endogènes en agroécologie		
AIII.1.3 - Développement de l'expertise de chaque réseau et capitalisation partagée		
AIII.1.4 - Appui à des rencontres nationales et sous-régionales entre les acteurs des réseaux, et actions de plaidoyers nationaux et sous-régionaux		
Groupe(s) cible(s)	5 organisations partenaires, 2 réseaux nationaux et 1 réseau sous-régional 83 organisations de producteurs, soit 2 200 paysan.ne.s 185 animateurs en agroécologie	
Durée totale du projet	3 ans	
Coût total de l'opération	1 155 138 €	100 %
Participation de l'AFD	500 000 €	43 %

4. Le suivi évaluation des programmes et projets

Depuis 2014, l'équipe opérationnelle du Pôle Solidarité Internationale (PSI) et les partenaires ouest-africains se sont engagés dans une réflexion partagée et une dynamique de co-construction autour d'une démarche qualité. Plusieurs évaluations externe et mixte (interne externe) ont eu lieu sur les programmes et partenariats et, depuis 2014, des sessions de rencontres inter-partenaires bi-annuelles ont porté spécifiquement sur les questions de suivi-évaluation des activités mises en œuvre par les partenaires. En collaboration avec le F3E, la phase 1 du PASAAO a permis de donner les moyens nécessaires à la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation participatif. Les partenaires burkinabè en ont été les pionniers, et son déploiement à l'échelle sous-régionale a suivi (Mali, Togo). Ce dispositif de suivi-évaluation, fruit d'une concertation et d'un travail sur presque trois années entre T&H, ses partenaires et un consultant externe, harmonise les méthodologies et les outils pour un partage commun des résultats en matière de diffusion de l'agroécologie dans les zones d'intervention des associations partenaires.

La phase II du PASAAO a permis d'améliorer et de faire évoluer ce dispositif de suivi évaluation qui reste cependant perfectible. Un travail de simplification a notamment été réalisé pendant la phase II pour rendre le dispositif plus maitrisable par les partenaires. Au sein de T&H et des partenaires, des ressources humaines sont allouées spécifiquement au dispositif de suivi-évaluation. Les données du DSE sont collectés par les responsables de suivi-évaluation, les animateurs, les coordinateurs des structures partenaires et le chargé de suivi évaluation de Terre & Humanisme ; puis compilées et constituent une base de données, exploitée annuellement pour rendre compte aux partenaires financiers mais aussi pour analyser et faire évoluer les méthodologies d'intervention et les résultats du projet.

5. Objectifs de l'évaluation

L'évaluation externe finale s'inscrit en tout point dans la démarche d'amélioration continue de la qualité mise en place par T&H et ses partenaires. Elle complète et approfondit le dispositif de suivi-évaluation participatif initié, en exploitant ses résultats mais aussi en développant d'autres axes de suivi-évaluation pertinents. L'évaluation portera sur la seconde phase du projet PASAAO (2020-2023).

Pour chaque objectif spécifique et ses résultats attendus, l'évaluation portera sur :

- **La Pertinence** des objectifs par rapport à la demande des bénéficiaires, aux problématiques locales, aux politiques et programmes prévus et mis en œuvre par le gouvernement et les autres programmes de coopération. Une attention particulière sera portée ici par rapport aux champs et modes d'action dans un contexte sécuritaire évoluant négativement.
- **La Cohérence** entre les objectifs, les actions prévues et les moyens mis en œuvre ;
- **L'Effizienz** dans la mise en œuvre des activités ;
- **L'Efficacité** dans l'atteinte des résultats ;
- **La Pérennité** des actions mises en œuvre et des bénéfices obtenus.

L'annexe 1 de ces TDR précise les questionnements à traiter pour évaluer la pertinence, cohérence, efficacité, efficacie et pérennité.

Une analyse plus détaillée sera faite sur chaque résultat du projet pour vérifier les éléments apportés par le dispositif de suivi évaluation actuel, les compléter voire les simplifier. Cette évaluation externe devra donc contribuer à la mesure des impacts du projet dont les indicateurs sont précisés dans le document de projet et qui portent sur :

Impacts économiques et sociaux sur les bénéficiaires :

- ✓ Amélioration de la souveraineté alimentaire et de la santé nutritionnelle des communautés paysannes.
- ✓ Amélioration de la viabilité économique des exploitations familiales et des organisations de producteurs.
- ✓ Amélioration des conditions de vie des familles paysannes pauvres, diminution de l'exode rural et de l'émigration.
- ✓ Renforcement du potentiel de résilience et d'adaptation des systèmes socio-économiques ruraux aux changements climatiques et aux crises.
- ✓ Epanouissement culturel, moral et intellectuel des paysans.
- ✓ Création de conditions favorables à une société plus juste, plus stable et plus démocratique.

Impacts institutionnels et organisationnels sur les partenaires et autres parties prenantes :

- ✓ Renforcement de la pérennité et de l'autonomie des groupements paysans.
- ✓ Renforcement de la pérennité et de l'autonomie économique des partenaires locaux.
- ✓ Fonctionnement autonome d'un réseau national d'acteurs de l'agroécologie paysanne.
- ✓ Capacité de mise en réseau des partenaires et acteurs locaux du projet, aux échelles nationales et sous régionales
- ✓ Qualité du partenariat entre T&H et les partenaires locaux et moyen et organisation du pôle solidarité international au regard des objectifs du projet

Impacts sur la thématique environnement et changement climatique et développement durable :

- ✓ Reconnaissance et prise en compte de l'agroécologie comme levier stratégique et pertinent pour un développement globalement durable
- ✓ Limitation des pollutions d'origine agricole
- ✓ Amélioration de la gestion des ressources naturelles que sont les sols, l'eau, et la biodiversité par les paysans et les communautés rurales accompagnés.

- ✓ Préservation et valorisation de la biodiversité naturelle et cultivée
- ✓ Inflexion des processus de dégradation des terres et de désertification
- ✓ Réduction des facteurs de changement climatique
- ✓ Atténuation des impacts du changement climatique et adaptation au changement climatique

Enfin, l'évaluation devra considérer la pertinence de la prise en considération ou non des thématiques transversales (genre, climat/environnement, jeunesse). A cet effet, l'évaluation devra s'appuyer sur les outils présentés dans le guide méthodologique pour le cofinancement des projets et programmes de terrain et d'intérêt général (fiches outils 2, 3 et 4) de l'AFD, et étudiera plus précisément les impacts suivants :

- ✓ Amélioration des revenus et de l'autonomie économique des femmes
- ✓ Amélioration du statut familial et social des femmes
- ✓ Amélioration des revenus et de l'autonomie économique des jeunes
- ✓ Amélioration du statut familial et social des jeunes

A noter que l'évaluation portera plus précisément sur les actions réalisées au Burkina Faso mais l'attention devra porter aussi sur la dynamique sous régionale et les actions réalisées au Togo. Les activités au Mali ont déjà fait l'objet d'une évaluation externe finale.

6. Prospectives

Une note d'intention pour une troisième phase de 3 ans (2023-2026) a été soumise à l'AFD et est actuellement en cours d'instruction). Cette dernière phase est issue d'un processus d'analyse des résultats des deux 1^{ères} phases, et du positionnement de T&H sur sa stratégie partenariale. En effet, T&H souhaite s'inscrire dans une « stratégie de sortie » de collaboration historique forte entre T&H et ses partenaires burkinabè afin de faciliter leur autonomie et de permettre l'émergence et le développement de nouveaux partenariats sur le territoire burkinabè.

L'évolution de ce positionnement partenarial fait suite à plusieurs étapes :

- Une réflexion par l'équipe du pôle solidarité internationale, qui, dans le cadre d'un séminaire interne a identifié les différentes étapes d'une relation partenariale (chemin ou parcours partenarial), à partir de l'existant et de l'évolution souhaitée, en y associant les outils et conditions nécessaires à chaque étape de ce parcours.
- Un séminaire (Rencontre Interpartenaire) avec les partenaires d'Afrique de l'Ouest sur la thématique autonomie et professionnalisation qui a abordé les conditions d'autonomie technique, organisationnelle et financière des partenaires, ainsi que les modèles et évolutions partenariales souhaitées par les partenaires.
- Des diagnostics participatifs réalisés par des consultants externes avec les trois partenaires de Terre & Humanisme au Burkina Faso et le réseau national RBIA, qui interrogent les différentes capacités des partenaires, forces et faiblesses en vue de construire leurs stratégies d'autonomisation propres

Ces différentes étapes ont permis de poser les objectifs et résultats attendus pour une 3^{ème} phase :

Objectif spécifique 1 :	Accompagner l'autonomie et la professionnalisation des partenaires historiques de Terre & Humanisme au Burkina Faso
Résultat(s) attendu(s) :	Les compétences des trois partenaires de T&H sont renforcées (recherche de financements, montage de projet, collaboration, gouvernance, etc.) ; ils diversifient leurs

	ressources financières et leurs modèles économiques, techniques et organisationnels sont viables et durables
Activités :	<ul style="list-style-type: none"> - mise en œuvre des plans de renforcement de compétences des partenaires pour autonomiser et structurer les modèles techniques, économiques et organisationnels - accompagnement des partenaires au développement de nouveaux partenariats techniques et financiers - développement d'activités et de services générateurs de revenus
Objectif spécifique 2 :	Promouvoir des modèles agroécologiques viables à travers des cadres d'échanges pluri-acteurs et des réseaux nationaux et sous régionaux pour la diffusion de l'agroécologie au Burkina Faso et dans la sous-région
Résultat(s) attendu(s) :	Les modèles agroécologiques sont analysés, capitalisés, et partagés aux acteurs engagés dans l'agroécologie (politique, acteurs d'appui, secteur de la recherche) aux échelles nationales et sous-régionales. Ils servent de support de recherche, d'innovation et d'évaluation d'impacts
Activités :	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de cadres d'échanges et de réflexions autour de modèles agroécologiques paysans (ilots agroécologiques, innovations techniques, commercialisation, semences, etc.) - Animation de cadres d'échanges et de réflexion autour des fermes-écoles agroécologiques et dispositifs de formation aux paysans - Evaluation et analyses des impacts des modèles agroécologiques et recherche scientifique - Capitalisation, promotion et diffusion des modèles agroécologiques aux échelles nationales et sous régionales à travers les acteurs et leurs réseaux
Objectif spécifique 3 :	Soutenir l'émergence de dynamiques de diffusion de l'agroécologie sur de nouveaux territoires
Résultat(s) attendu(s) :	L'expertise de T&H et de ses partenaires est transférée à de nouveaux acteurs, permettant la démultiplication des actions de diffusion de l'agroécologie et la collaboration multi acteurs. De nouveaux territoires et acteurs sont soutenus dans leur transition agroécologique
Activités :	<ul style="list-style-type: none"> - Transfert de compétences à de nouveaux acteurs (formation, échange d'expériences) - Fonds d'appui à des initiatives locales de diffusion de l'agroécologie portées par des acteurs locaux (associations, ONG) permettant la formation de paysans et le soutien à leur transition agroécologique (investissement dans les fermes paysannes, développement d'activités de commercialisation, transformation, pépinières d'arbres, semences maraichères, etc.)

La présente mission d'évaluation finale de la phase II contribuera à vérifier la pertinence des objectifs spécifiques, des résultats et activités pressenties pour la 3^{ième} phase du PASAAO, et affinera son contenu en concertation avec les parties prenantes, particulièrement les partenaires historiques de Terre et Humanisme.

Elle permettra notamment une prise de recul sur le dispositif de suivi-évaluation actuel, issu de la phase I du projet, et prolongé en phase II, dans le but d'apporter des recommandations à l'équipe en vue de son adaptation aux besoins de la phase III (simplification et amélioration des méthodes, inclusion de nouveaux champs d'évaluation, exploration de nouvelles approches, méthodes, outils, ...).

Elle inclura également un regard critique sur la mesure des impacts de l'AE au moyen de fermoscopies (analyse approfondie de fermes paysannes exemplaires), et sur le potentiel de cette approche en termes de mesures des impacts de l'agroécologie et de plaidoyer dans le cadre de la phase III. Ses recommandations permettront le cas échéant d'améliorer l'approche et les méthodologies explorées à travers cette démarche nouvelle pour T&H et ses partenaires.

7. Produits attendus

Un rapport d'évaluation complet reprenant les différents champs de l'évaluation et incluant les analyses, recommandations, points de vigilance et pistes d'amélioration pour le court et moyen termes est attendu. La partie prospective sera détaillée dans le rapport de manière à alimenter les équipes pour la construction de la dernière phase de collaboration avec les partenaires locaux : état des lieux, analyses, propositions d'améliorations, actions à mettre en œuvre et points de vigilance.

Une synthèse de 3 à 5 pages pour la communication et la diffusion des principaux résultats est également demandée.

8. Méthodologie, durée et calendrier indicatifs

La mission d'évaluation démarrera idéalement la semaine du 24 octobre 2022 et prendra fin au plus tard le 15 décembre 2022.

L'évaluation comprendra une phase de préparation qui permettra de préparer une mission terrain de deux semaines au Burkina Faso. Sont incluses dans cette phase préparatoire une réunion de cadrage et une revue bibliographique. La mission terrain au Burkina Faso aura lieu, idéalement, entre le 01 et le 15 novembre 2022.

Au préalable de la mission seront donc fournis tous les documents nécessaires à la bonne compréhension du projet, ses résultats déjà obtenus, les données qualitatives et quantitatives recueillies, les références du dispositif de suivi évaluation mis en place (terme de références, rapport d'étape et guide final avec ses outils, bases de données, la grille des indicateurs AFD de suivi des activités etc.).

Des entretiens seront également prévus en amont de la mission terrain avec les équipes de T&H au siège et à l'antenne Ouagadougou.

À l'issue de cette phase de préparation, une note de cadrage de la mission devra être produite par le consultant et validée par T&H.

Le programme de la mission de minimum deux semaines sera établi conjointement avec l'équipe de T&H au siège et à l'antenne de Ouagadougou et le consultant.e. Le programme de la mission devra tenir compte des règles sécuritaires en vigueur pour l'équipe de T&H au Burkina Faso et des possibilités de déplacement restreintes. La mission terrain aura lieu de préférence la deuxième quinzaine du mois d'octobre.

Le rapport provisoire devra être rendu au plus tard le 02 décembre 2022 et le rapport final devra être remis au plus tard le 15 décembre 2022.

9. Budget

Le budget maximum pour l'évaluation est de 15 000 Euros TTC incluant honoraires, frais de vie sur place (hébergement et restauration), billets d'avion, visa, etc.

Le projet apportera un appui pour une partie des transports sur place et auprès des partenaires, mais un budget taxi est également à prévoir.

10. Profil des candidats et modalités de sélection

Les compétences suivantes sont recherchées :

- i) connaissances et expériences professionnelles en matière d'évaluation de projets,
- ii) expériences en matière de développement agricole durable et/ou d'agroécologie en Afrique sahélienne,
- iii) connaissance des problématiques et enjeux du milieu paysan burkinabè ou ouest africain,
- iv) expériences et expertises spécifiques sur l'autonomie et la professionnalisation de partenaires locaux et les relations partenariales,

- v) capacité d'adaptation et professionnalisme dans les interactions avec les parties-prenantes du projet (partenaires locaux, animateurs, bénéficiaires, ...),
- vi) capacités à appréhender les mécanismes complexes de partenariats multi-acteurs et à en synthétiser les grandes lignes,
- vii) expériences en matière de gestion des partenariats Nord-Sud,
- viii) pratique courante du français.

Les candidats intéressés doivent envoyer une proposition technique et financière (ainsi que leurs CV, en soulignant les points les plus pertinents pour cette évaluation) **AVANT le 01 octobre 2022**, à :

Emmanuelle Patetsos
Coordinatrice du pôle Solidarité Internationale
e.patetsos@terre-humanisme.org

ET

Hélène Beaulieu
Responsable de l'antenne TH à Ouagadougou
h.beaulieu@terre-humanisme.org

Les candidatures seront analysées au fil de leur arrivée, le comité de sélection statuera sur le choix du candidat **la semaine du 03 octobre**. Seules les candidatures retenues seront recontactées.

Annexe 1 : Précisions sur les champs pertinence, cohérence, efficacité, efficacie et pérennité proposées par l'AFD pour aide à l'évaluation finale du projet

Questions sur la pertinence

Le niveau de pertinence du projet/programme peut par exemple être appréhendé à partir des questions suivantes :

- Dans quelle mesure les responsables de la gestion du projet ont-ils ajusté la conception du projet (y compris la logique d'intervention et la structure des objectifs) de façon à la rendre plus pertinente ?
- Les éléments mentionnés dans la logique d'intervention (le cadre logique) du projet tel qu'il est défini à l'heure actuelle sont-ils appropriés - pertinents ? au niveau des ressources, des activités, des résultats, de l'objectif spécifique, de l'objectif global et des hypothèses ?

Questions sur l'efficacité

Le degré d'efficacité du projet/programme au cours de son exécution et de son fonctionnement peut être appréhendé à partir des questions suivantes :

- Dans sa mise en œuvre actuelle, l'objectif spécifique a-t-il des chances d'être atteint comme les indicateurs objectivement vérifiables le laissent envisager et l'avaient mesuré ?
- Dans quelle mesure le projet s'est-il adapté ou est-il conçu pour s'adapter à des conditions extérieures (hypothèses) en constante évolution de telle sorte qu'il puisse continuer à apporter des bénéfices aux groupes cibles ?
- Dans quelle mesure les effets positifs non planifiés ont-ils influencé (la qualité de) la production des résultats et services offerts ?

Questions sur l'efficacie

L'efficacie peut être appréciée à partir des questionnements suivants :

- **Disponibilité des moyens et ressources**
 - Les moyens et ressources sont-ils fournis ou mis à disposition par toutes les parties responsables dans les délais souhaités de manière à ce que les activités prévues puissent être réalisées ?
 - Les ressources du projet sont-elles gérées de manière suffisamment transparente et responsable pour promouvoir un développement équitable et durable ?
- **Réalisation des activités**
 - Un calendrier des activités (ou plan de travail) et un calendrier des ressources disponibles sont-ils mis à disposition et sont-ils utilisés par les gestionnaires du projet ?

- Dans quelle mesure les activités sont-elles réalisées comme prévu ?
- Les activités font-elles l'objet d'un monitoring régulier et satisfaisant et des mesures correctives sont-elles prises lorsque cela s'impose (c'est-à-dire lorsque de nouvelles activités doivent être réalisées en raison de l'apparition de nouveaux besoins ou lorsque des activités sont annulées) ?

➤ **Obtention des résultats**

- Les indicateurs objectivement vérifiables (les buts mentionnés dans le cadre logique) ont-ils jusqu'à présent été atteints comme prévu ?
- Tous les résultats planifiés ont-ils pu être réalisés ?
- Quelle est la qualité des résultats obtenus jusqu'à présent ?

➤ **Contribution / Participation du partenaire**

- Les structures inter-institutionnelles sont-elles suffisamment adéquates pour permettre une mise en œuvre efficiente du projet ?
- L'ensemble des partenaires ont-ils pu apporter leur contribution au projet ?

Questions sur l'impact du projet

- Dans ses conditions de mise en œuvre actuelle, quelle est la probabilité selon laquelle le projet aura un impact positif à grande échelle ?
- Quelle est la probabilité selon laquelle les hypothèses émises au niveau de l'objectif spécifique se réalisent, de telle sorte que l'impact du projet ne soit pas diminué par des facteurs externes ? La coordination des différents secteurs et bailleurs de fonds doit faire l'objet d'un examen spécifique.

Questions sur la viabilité/durabilité

➤ **Viabilité financière / économique**

- Les services proposés à la fin du projet ont-ils un coût abordable pour les bénéficiaires finaux ?
- Les groupes cibles (et les autorités / institutions compétentes) sont-ils à même de subvenir aux coûts qu'impliquent l'entretien et la réparation des technologies introduites par le projet ?
- Une stratégie de « sortie de projet » a-t-elle été définie et appliquée ?

➤ **Quel est le degré d'appropriation du projet par les bénéficiaires et quel sera-t-il une fois l'aide extérieure terminée ?**

- Dans quelle mesure le projet est-il intégré dans les structures communautaires / locales ?
- Dans quelle mesure les bénéficiaires et les autres groupes d'intérêt / parties prenantes concernés ont-ils participé au processus de planification ?

- Dans quelle mesure les groupes cibles et les bénéficiaires pertinents ont-ils été activement impliqués dans le processus de prise de décisions concernant l'orientation et la mise en œuvre du projet ?
 - Quelle est la probabilité selon laquelle les groupes cibles / les bénéficiaires continueront d'utiliser les services proposés une fois l'aide extérieure terminée ?
- **Quel est le type d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre le projet et le niveau politique ?**
- Quel type de soutien les politiques nationales, sectorielles et budgétaires ont-elles offert?
 - Dans quelle mesure le projet renforce-t-il le rôle des acteurs non-étatiques en tant que partenaires dans l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre ?
- **Dans quelle mesure le projet contribue-t-il au renforcement des capacités institutionnelles et administratives ?**
- Le projet est-il intégré dans des structures institutionnelles qui se maintiendront après la fin du projet ?
 - Les partenaires du projet sont-ils formés de manière adéquate pour assurer la relève du projet (relève technique, financière et administrative) ?

Questions transversales

- **Le projet prend-il en compte les aspects socio-culturels ?**
- Le projet est-il en phase avec la perception que les populations locales ont de leurs besoins ?
 - Quel a été le niveau de participation des bénéficiaires dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
- **Comment le projet prend-il en compte l'égalité hommes / femmes ?**
- Le contenu du projet et sa méthodologie reflètent-ils une démarche sensible à la notion d'égalité hommes / femmes ?
 - Quelle est la probabilité selon laquelle il existera une plus grande égalité entre les hommes et les femmes après la fin du projet ?
 - Dans quelle mesure la démarche sensible à la notion d'égalité hommes / femmes mènera-t-elle ou est-elle susceptible de mener à un plus grand impact du projet ?
- **Dans quelles mesures les aspects environnementaux sont-ils pris en compte ?**
- Le projet respecte-t-il les besoins en matière d'environnement ?